



EnAvoirPour MonBoulot

Après plusieurs semaines de neutralisation du dialogue social, ce mardi 16 mai 2023 était convoqué un CSAR. Nous avons pris la décision en intersyndicale de nous y rendre pour y porter nos exigences **pour une transformation profonde de la forme et du contenu du dialogue social.**

La **déclaration intersyndicale commune** a souligné que notre présence **ne pouvait signifier une reprise sans condition du dialogue, la dissipation de la colère ou l'essoufflement de la mobilisation qui se poursuit contre une réforme des retraites brutale et injuste.** Nous y avons réaffirmé que les **priorités de l'agenda social** à venir devaient se concentrer sur la **sécurité des agents** en poursuivant et approfondissant le cycle déjà engagé, la **reconnaissance des agents tant indemnitaire qu'en termes de déroulé de carrière** près de deux ans après la signature de l'accord d'octobre 2021 et **l'impact des technologies numériques, dématérialisation et autre intelligence artificielle sur l'exercice de l'ensemble des missions et les conditions de travail des agents.**

Le Directeur semblait vouloir prendre en compte une partie de ces exigences, affirmant ne fermer aucune porte et être disposé à la négociation sous la condition qu'elle ait une chance raisonnable d'aboutir positivement mais **n'entend sembler-t-il pas modifier, à ce stade, ni la méthode ni le contenu du dialogue social.**

La délégation **F.O.-DGFIP a donc tenté d'être plus claire** : Nous ne voulons plus de groupes de travail, dans l'agenda immuable fixés unilatéralement par l'administration, déconnectés de la représentativité, et qui ne soient que de simples réunions de présentation de projets déjà arrêtés au cours desquels

aucun compte n'est tenu des revendications et des remontées de terrain quand les fiches de travail, parfois à peine écrites, ne sont pas déjà diffusées simultanément dans le réseau. Malgré plusieurs tentatives avec plusieurs Directeurs Généraux, force est de constater que nous ne parvenons guère à autre chose qu'une **pseudo concertation pour la forme. Et c'est malheureusement largement le cas du national au local.**

L'EXEMPLE VIENT D'EN HAUT

Il faut dire que l'exemple vient de haut. **Les pratiques et les arguments entendus à l'encontre des organisations syndicales dans le cadre de la réforme des retraites ressemblent à certains auxquels nous sommes parfois confrontés** : organisation d'une concertation qui n'en est pas une, passage en force malgré 14 journées de manifestations et de grève, caricatures des positions des organisations syndicales qui ne proposeraient jamais rien tout en étant toujours contre tout, opposition ultra majoritaire des salariés et soutien inébranlable de l'opinion, mensonges, manipulation des chiffres et des données et mobilisation de tous les artifices disponibles pour imposer une réforme brutale, injuste et probablement inefficace. **Pour le dire comme Montesquieu : « pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres ».**

PREMIER CSAR

Or ce CSAR était le premier à se réunir dans ce format nouveau issu de la loi de transformation de la fonction publique dont **F.O.-DGFIP** continue de demander l'abrogation mais par laquelle ses promo-

teurs prétendaient revivifier un dialogue social dénoncé comme trop formel. C'est sans aucun doute le moment de réinterroger les pratiques et de les faire profondément évoluer.

Il n'est pas utile de multiplier les **groupes de travail sur des sujets parfois éloignés des préoccupations des agents où les projets présentés seront ceux qui seront appliqués** quelle que soit la nature des échanges, des observations, des retours des agents.

Il n'est pas indispensable de **représenter sans changement les projets** lorsque les organisations syndicales représentatives ont voté **unanimentement contre**.

Il est tout de même **curieux d'annoncer un plan de lutte contre la fraude fiscale** sans même consulter les représentants des personnels de la principale administration chargée de la mettre en œuvre.

Il est étrange d'annoncer **l'expérimentation de la semaine de 4 jours sans concertation** sans doute pour nous changer un peu de la semaine des 4 jours.

Les organisations syndicales, dont la notre, ont su prendre leurs responsabilités durant la période COVID pour rechercher des solutions à des difficultés inédites. Nous avons su les prendre aussi en signant l'accord d'octobre 2021 alors que la négociation était contrainte dans son enveloppe et son calendrier et les résultats encore si éloignés des enjeux.

LÉGITIMITÉ REPRÉSENTATIVITÉ ET RESPONSABILITÉ

Les élections professionnelles de décembre 2022 ont vu les personnels désigner leurs représentants avec une **participation de 70%** et ce malgré les complications d'un système de vote dissuasif. Cela confère aux cinq **organisations représentées au CSAR à la fois une très forte légitimité et une responsabilité**. Ce sont les seules qui soient représentatives. C'est donc avec elles que doivent être véritablement discutés les projets de l'administration.

La seule véritable richesse de la DGFIP est l'attachement au service public, l'investissement et l'engagement permanents de ses personnels, leur conscience professionnelle, bien au-delà

de leurs obligations, au-delà de leur santé, au-delà même du raisonnable, avec quelques fois des conséquences lourdes. C'est uniquement grâce à eux que la maison tient !

Et cela fait **près de deux ans que nous demandons la reconnaissance de cet engagement en termes de promotions et de revalorisation du régime indemnitaire**. Il ne suffit pas d'inviter les contribuables à faire vivre le service public dont le Ministre dit lui-même qu'il est celui qui permet de faire vivre tous les autres, ou de leur adresser à intervalles réguliers des félicitations quelques fois surjouées.

OUI, IL Y A URGENCE !

Ce qui semble avoir échappé au Directeur général **c'est l'urgence !** Même si cela peut paraître contre-intuitif et s'il est des situations sociales plus alarmantes encore, **parmi les millions de français qui doivent en ce moment se serrer la ceinture et même parmi ceux qui doivent parfois se priver d'un repas par jour, il y a des agents de la DGFIP.**

Il est pourtant régulièrement interpellé lors de ses déplacements et pas seulement par des représentants syndicaux.

Et si un **thermomètre aussi imparfait que l'observatoire interne** traduit une **dégradation extrêmement sensible** c'est qu'en effet il y a urgence.

Alors il doit donc y avoir un avant et un après.

Il y a un lien entre ce qui se décide dans les instances et ce qui se produit dans le pays. **Persévérer dans la méthode et l'affaiblissement du service public, c'est clairement s'exposer à des soubresauts démocratiques** dont nous aurons tous à subir les conséquences et dont on commence à percevoir les prémices.

Alors à **F.O.-DGFIP** nous ne savons pas si les citoyens veulent en avoir pour leurs impôts ; nous sommes en revanche certains que **les agents de la DGFIP veulent en avoir pour leur boulot !**

L'ensemble des organisations syndicales ont décidé de quitter la séance et attendent désormais que le Directeur Général les reçoivent en audience.